

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE
PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N°2026-15

Objet : Déclaration d'intention d'aliéner n°0073492600010

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 0073492600010, enregistrée en mairie le 06/03/2026,

Dossier	Date de dépôt	Adresse	Parcelles	Nature du bien	Zonage PLU	Prix
DIA0073492600010	06/03/2026	20 Rue Colette	AC 392 AC 393 AC 394 AC 395	Habitation	UC	60 000 €

DECIDE

- **DE RENONCER** à l'exercice de son droit de préemption urbain.

À La Voulte sur Rhône, le 11/03/2026

Le Maire

Bernard BROTTES



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).